



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Gédéon-Ouimet
5 décembre 2025, local 306, 13h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Gédéon-Ouimet tenue le 5 décembre 2025 à 13h30, au Centre Gédéon-Ouimet], à Montréal.

PRÉSENTS :

Madame Rachel Guidet	Représentante du Codem
Madame Otilia-Maria Covaliu	Représentante des enseignant (es)
Julie Allaire travail social)	Représentante du personnel de soutien (technicienne en

Formant quorum sous la présidence de Rachel Guidet.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Michel Roy – Direction
Isabelle Noyon, Maison Chez Émilie
Farida Belaid-secrétaire

ABSENTS

Lucie Couture	Représentante des professionnel(le)s
Senoussaoui Naisène	Représentante des enseignant (es)
Olivier Boyer	Représentant des élèves

À noter qu'il ne souhaite plus faire partir du Conseil d'établissement, selon les informations reçues.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est atteint, la présidente procède à l'ouverture de la séance à 13h40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Allaire et appuyée par Otilia Covaliu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (05/CE/05/12/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit, avec un ajout en varia (heure des rencontres du CÉ)

1. Ouverture de la séance / présences et vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

RG

3. 2^e membre de la communauté
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025 (10 minutes)
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Formation obligatoire – suivi (5 minutes)
6. Situation financière (point d'information)
7. Critères de sélection, direction d'établissement (point de consultation)
8. Projet éducatif (point d'information) (10 minutes)
9. Divers
10. Rapports (15 minutes)
 - 10.1. Direction
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Personnel de soutien
 - 10.4. Personnel professionnel
 - 10.5. Élèves<
11. Varia
Heure des rencontres du CÉ.
12. Levée de la séance

3. 2^e membre de la communauté

Il est proposé que Mme Isabelle Noyon, de la Maison Chez Émilie, devienne membre du CÉ comme 2^e représentant de la communauté.

Proposé par Julie Allaire, appuyé par Otilia Covaliu.

Adopté à l'unanimité (06/CÉ/05/12/2025)

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2025 (10 minutes).
 - 4.1. Le procès-verbal est adopté, en mentionné que les propositions ont été formulées lors la rencontre du 10 octobre et approuvées avec quorum lors du report de la rencontre le 27 octobre, en ligne, avec quorum.

Modification au point 8 : Le quorum n'a pas été atteint le 10 octobre.

Proposé par Julie Allaire, appuyé par Otilia Covaliu.

Adopté à l'unanimité (07/CÉ/05/12/2025)

4.1 Suivi du procès-verbal

RG

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

5. Formation obligatoire, suivi

Un tour de table est effectué pour faire le suivi de la formation obligatoire.

Le formulaire en ligne est rempli séance tenante, avec les informations fournies par les membres, attestant du suivi de la formation obligatoire des membres du CÉ .

6. Situation financière

La direction présente le sommaire de la situation financière (portrait au 1^{er} décembre 2025) et dépose la version détaillée.

Les différents fonds sont présentés avec les dépenses faites à ce jour, ainsi que les sommes restantes.

En réponse à une question de la présidente, la direction mentionne qu'on est dans une situation correcte, raisonnable.

7. Critères de sélection, direction d'établissement (point de consultation)

La direction présente le document en lien avec la consultation annuelle des CÉ sur les critères de sélection de la direction de l'établissement (profil des compétences).

Cette consultation permet aux membres du CÉ de définir ensemble les critères souhaités pour une direction à venir, lorsque le poste devra être comblé dans le centre.

Le formulaire est rempli séance tenante et envoyé comme demandé au CSSDM.

8. Projet éducatif (point d'information)

La direction informe les membres du 1^{er} monitoring du projet éducatif est en cours. La date limite pour répondre au sondage étant aujourd'hui le 5 décembre, les résultats de ce monitoring sur les moyens du projet éducatif seront présentés lors de la prochaine séance du CÉ.

Le monitoring porte sur le degré d'aisance et d'utilisation des moyens selon l'échelle Hall et Hord; dans une gradation sur une échelle de 4 (non-utilisateur à expert).

Quelques explications sont fournies aux nouveaux membres du CÉ.

En FGA, les cibles sont souvent liées au taux d'évaluation plutôt qu'au taux de réussite, étant donné le nombre d'élèves qui abandonnent leur parcours. Le défi est la rétention des élèves et les moyens du projet éducatif ont été choisis dans cette optique (stratégies de lecture, rétroaction efficace, portait des dépistage en lecture, mini-leçons). En FDT, le porte-folio est utilisé depuis cette année pour garder des traces d'apprentissages.

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

9. Divers

- Heure des prochaines rencontres
Il est proposé que les rencontres débutent à 13h45, pour permettre aux membres du personnel enseignant de bénéficier de leur période complète de dîner.

Isabelle Noyon, de la maison Chez Émilie, propose une collaboration entre son organisme et le Centre Gédéon-Ouimet. Les détails sont à convenir ultérieurement.

10. Rapports

10.1 Direction

Un poste TTS temps plein, financé par Service Québec, est à l'affichage présentement.

10.2 Personnel enseignant

Arrivée d'une enseignante en soutien linguistique pour les élèves de FDT.

10.3 Personnel de soutien

10.4 Personnel professionnel

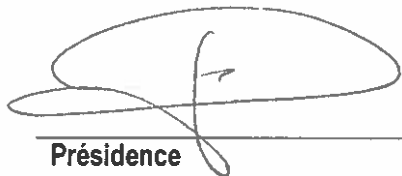
Mme Coutu est absente.

10.5 Élèves


Aucun représentant des élèves.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 14h43.



Présidence



Direction d'établissement

RG
Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction